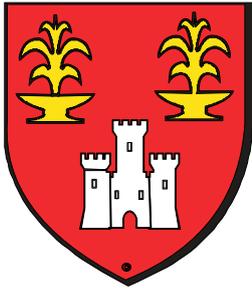
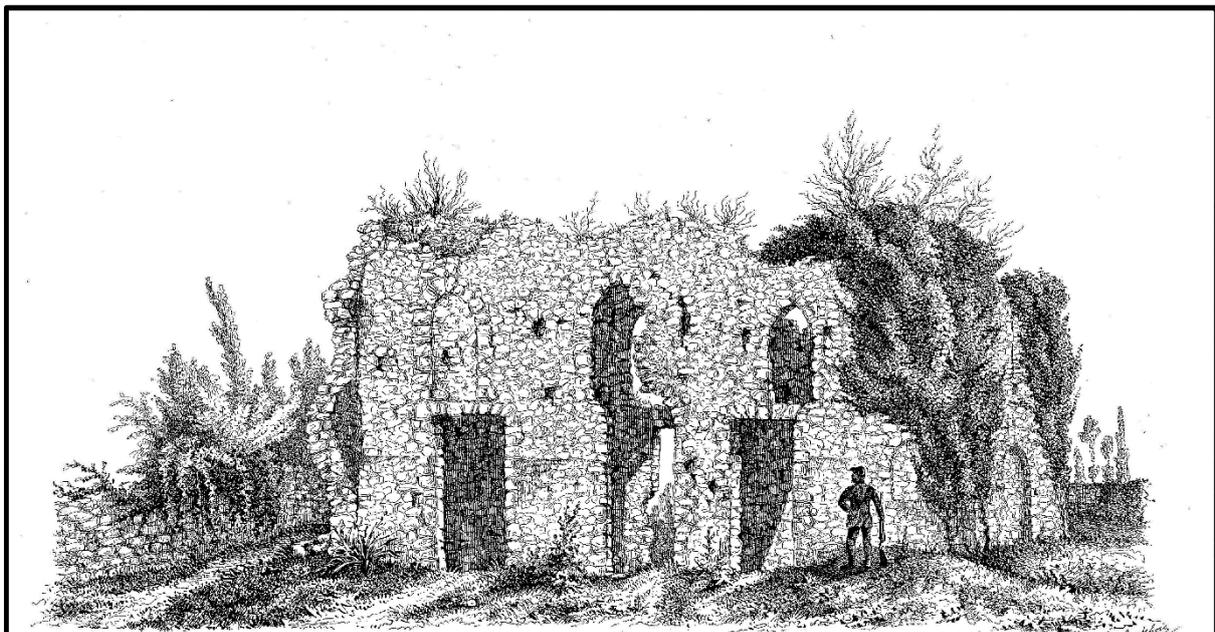


LACHY



Le Grand Morin Flash

Le journal municipal de Lachy



LACHY, Canton de Sézanne,
Ruines du Château de la Reine Blanche.



Photo René Guyot

PATRIMOINE DE LACHY : ses châteaux

René GUYOT appartient à une vieille famille de Sézanne et des environs. Après un DEA commencé à Paris I Panthéon-Sorbonne qu'il termine à Reims, c'est dans cette dernière ville qu'il enseigne à la Faculté des Sciences-Economiques, à la Faculté des Lettres et Sciences-Humaines et à l'IUT. En 1982 il reprend parallèlement la ferme de ses parents et fréquente très régulièrement l'atelier de mécanique de Maurice Lanciot puis celui de Michel Simon. Par la présente, il me prie de renouveler son amitié à ses collègues de la Cité Scolaire, du club de randonnées, à toutes celles et à tous ceux, de Lachy, qu'il a rencontrés à diverses occasions. Depuis une trentaine d'années il fait partie du Centre d'Etude du Pays Sézannais qui publie annuellement une revue traitant de tous les domaines de la connaissance du Sud-Ouest marnais. Il a écrit une quinzaine de livres, spécialement sur l'histoire de la Champagne et des artistes du Sézannais. Il m'a confié être sur le point de sortir une Histoire du Val-Dieu de près de 200 pages... de quoi entretenir encore la mémoire (très) ancienne de notre village.

Patrick Baudot

Hors-série août 2022

Les châteaux de Lachy : quelques notes historiques.

Auguste Longnon (1) commence l'histoire de Lachy en 1096, en se basant sur un acte de cette date en faveur du « Monastère Majeur » de Tours, qui est sous la protection de saint Martin, invocation dominante à cette époque. Par cet acte, le comte Henri-Etienne de Troyes, s'oblige auprès des moines. Il faut dire que cette abbaye est jusqu'alors le lieu de sépulture des membres de la Maison de Blois (dont procède par mariage et héritage celle de Troyes). On y cite effectivement quelques possessions de cette abbaye en Champagne, sous l'« advocariat » (ou l'avouerie) donc du comte de Troyes ; mais aussi des témoins dont les noms nous interpellent : « Hugo » de Basoches, « Herbertus » de Châtillon, « Hugo » de Château-Thierry, « Guastho » et « Rainaldus » de Sézanne... et « Hugo » de Lachy. Auguste Longnon s'appuie sur le travail d'Henri d'Arbois de Jubainville, Histoire des ducs et des comtes de Champagne (2) ; mais il n'ignore pas qu'antérieurement, il a été parlé de Lachy, dans une charte de donation de ce lieu (avec Sézanne) aux mêmes moines de Saint-Martin de Tours que dessus. Cette information est contenue dans la Pancarte Noire de Saint-Martin de Tours (3) qui indique que ces deux biens font l'objet d'une donation en 937 de la part d'Hugues dit le Grand, premier maillon de la lignée capétienne. Ce comte palatin qui a esquivé le diadème avait reçu Sézanne et Lachy d'un comte de Troyes, Aleran, qui lui-même (ou son aïeul du même nom) l'avait obtenu directement de Charlemagne.

Nous serons assez complets sur ce point en ajoutant qu'une donation antérieure (an 813, par le comte Hélingaud de Meaux) avait offert tout le Sud-Ouest marnais à Saint-Martin de Tours, hormis justement Sézanne et Lachy.

Des descendants des sires de Brienne qui semblent avoir obtenu dès l'origine l'advocatus de ces biens, avec la vallée de l'Aube et de la Seine, implantés solidement en Beauce, ne négligeaient cependant pas leur terre ancestrale, ni le Sézannais, et avaient fait édifier vers 1030 une manière d'église sur le sommet du bourg, à l'invocation de saint Julien. Mais à la suite d'une guerre perdue en 1042, avec leurs parents de Blois contre le roi et ses alliés, ils sont chassés de leurs possessions en Orléanais, et viennent consolider leurs domaines en Champagne. La Maison de Blois-Troyes, elle-même ayant été déchu de Tours au profit de son ennemi le comte d'Ajou, n'hésite pas à se retourner contre son fidèle, le seigneur de Broyes, pour mettre ou remettre la main sur Sézanne et Lachy. En 1081 l'église Saint-Julien passe à La Charité-sur-Loire, monastère de Cluny, et échappe ainsi définitivement aux appétits des sires de Broyes, comme la ville d'ailleurs, qui va être fortifiée par les comtes, de même que Lachy.

Dorénavant, Sézanne et Lachy appartiennent aux comtes de Troyes (appelés plus tard comtes de Champagne [et de Brie, par l'adjonction de la totalité du comté de Meaux]) jusqu'en 1305, date à laquelle la contrée passe à la couronne par le mariage de la dernière descendante de la Maison de Champagne avec le roi de France Philippe le Bel.

Dès 1081 les comtes de Troyes font construire des châteaux secondaires à Sézanne et à Lachy, en complément de leurs châteaux principaux à Troyes et à Provins, dans notre région. A Sézanne, ils ne reprennent pas les fondations de celui que les seigneurs de Broyes avaient édifiées et dont les survivances deviennent « Les Salles de Broyes ». Ils privilégient le même versant, avec vue sur le chemin de Montembrie qui aboutit à Lachy, à quelques dizaines de mètres plus à l'Ouest, au lieu et au bâtiment que l'on nommera plus tard le Prétoire.

La gestion du « nouveau » territoire comtal de Sézanne et Lachy est confié à des agents locaux, chargés de la justice et de la finance. Ce sont des personnages aisés qui souhaitent concurrencer leurs suzerains sur le plan du confort, et à cet effet font élever des demeures seigneuriales. Tel Dreux de Lachy, connu en 1131. Son fils Simon dit « Cordèle » donne la rive du Morin aux moines du Reclus en 1170 (4). Les enfants de ce Simon : Pierre, Anselme, Mathilde, Marguerite, continueront les bienfaits en direction de cette même abbaye en 1272. Il est probable que Simon de Lachy soit le même que le précédent Simon, frère de Jean de Lachy, cités en 1179 alors que le Grand-Moulin change de propriétaire (5).

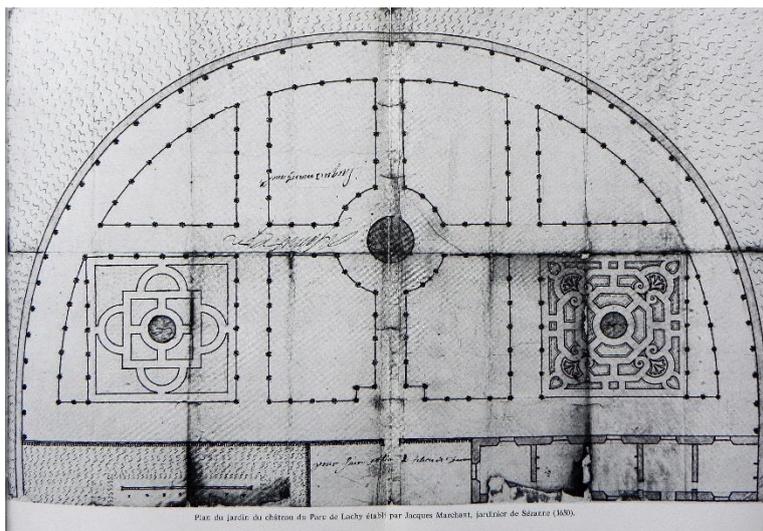
Au bout de 120 ans (1200), des travaux de superstructure sont nécessaires au château. Soit que celui-ci soit encore en cours de construction pour des éléments complémentaires, soit qu'il exige des interventions de rénovation, ce qui est plutôt l'avis d'Aristide Millard (6). Nous ne partageons pas cet avis et maintenons notre hypothèse, au motif qu'en 1246, même les fossés ne sont pas encore creusés : « Notum facimus quod in presentia nostra constitutus, Stephanus Bernauz, de Villa-Franca, recognovit se mercatum fecisse cum excellentissimo domino Theobaldo, Dei gratia rege Navarre illustri, de fossatis duodecim pedum altitudinis seu profunditatis et triginta solidos turon., ... » (7). Il s'agit du marché conclu entre Etienne Bernauz, de Villefranche, et Thibaut, roi de Navarre, pour la creusée des fossés du château de Lachy, lesquels auront 12 pieds de profondeur et 30 pieds de largeur et seront payés à raison de 30 sous la toise (8).

A partir de cette date, la résidence au château de Lachy sera privilégiée à celle de celui de Sézanne. Les actes émis officiellement en font foi. Sur les 8 actes signés à Lachy, sept s'étalent de 1249 à 1269 (principalement par Thibaut V). Avant, 19 l'étaient de Sézanne, de 1185 à 1225 (dont sept par Blanche de Navarre, de 1201 à 1207, enfin en 1212). On peut trouver une explication à cet état de fait ; celle selon laquelle en 1230, le comte Thibaut IV met le feu à la ville de Sézanne et à ses fortifications afin de prévenir toute possibilité de subsistance suite à une prévisible attaque de ses opposants.

C'est de Lachy, en mars 1267, que Thibaut V fait une donation supplémentaire au monastère du Val-Dieu (mais à cette date il ne fonde pas ce monastère comme il est faussement généralement répété ; dans cet acte il confirme aussi et surtout la propriété des biens acquis antérieurement!). Certains de ses fidèles se font connaître. En 1250, Adam de Lachy (A. Millard, t. I, 174), dont un fief de Lachy tient de lui, celui de Philippe Désiré, lequel la même année devait la garde au château de Lachy (A. Millard, t. I, 184). En 1250 encore, un certain Thibaut de Lachy, et Ermengarde sa sœur ; lequel possédait en fief la maison dite de Lachy, un tiers des terrages du Gault, et par lequel encore Philippe Désiré en 1275 tenait des serfs à Charleville et à Lachy.

Un événement très important se produit en 1335. Le roi Philippe de Valois saisit l'opportunité de faire progresser ses domaines vers l'Est. En effet il peut obtenir la châtelainie de Vaucouleurs (par échange). Ainsi, le 4 octobre, les terres de Lachy, de Méry-sur-Seine, une partie de celles de Vertus sont distraites du douaire de Jeanne d'Evreux et tombent dans l'escarcelle de Jean de Joinville (A. Millard, t. I, 223 et ss.). C'est à ce moment que l'on commence à parler du « Parc de Lachy », sans doute par dissociation d'une partie du domaine comtal, ou par abandon des immeubles composant le domaine. A la fin du XIVème siècle, Lachy appartenait aux enfants de Marguerite de Plancy, femme de Jean de Joinville, laquelle avait épousé en premières noces Guillaume de Grancey. Ses fils étaient Anseau de Joinville (décédé en 1359) et Aymé de Joinville, seigneur d'Aulnay-le-Châtel (arrondissement de Vitry), de Soudron et de Méry-sur-Seine (revendu au roi en 1380), qui opère une transaction avec la collégiale Saint-Nicolas de Sézanne en 1387 (9).

Ces chanoines de Saint-Nicolas acquièrent en 1409 par legs, le fameux domaine de Juilly, près de Lachy, qui comprend une maison avec accin fermé de murailles, d'Ogier VIII d'Anglure (10). Le fils de cet Ogier VIII, Etienne d'Anglure, est récompensé de ses trahisures par le roi d'Angleterre qui lui donne entre autre en 1431 les ruines de la maison forte du Parc de Lachy (11). Ces biens étaient alors en les mains de l'évêque de Châlons-sur-Marne, Jean de Sarrebrück. Cette famille retrouve ces biens assez rapidement, après 1435. Le Parc de Lachy fut ensuite vendu, partagé, mais tomba entier dans les mains de Jean d'Amboise, seigneur de Bussy-le-Château, de La Cheppe, de Cuperly, de Cernon, Vesigneul, Vanault-le-Châtel, qui en fit aveu en 1498 (12). En 1539, la famille d'Amboise, toujours propriétaire, décrit ce Parc de Lachy comme « chastel de present en ruines et décadence », dans son acte d'hommage (13).



Plan du jardin du château du Parc de Lachy établi par Jacques Marchant, jardinier de Sézanne (1650).

L'avocat Antoine Amariton s'empare en 1618 du Parc de Lachy, ce qui lui confère le titre de seigneur. Sa fille Marie lui succède là et épouse Hierosme de Saint-Yon. C'est certainement ce couple qui a décidé la réédification d'un château à Lachy. D'après René Gandilhon, le rétablissement d'un château se situe entre 1640 et 1650 (14). Le jardinier sézannais Jacques Marchant dessine les plans d'un jardin « à inscrire entre les douves et le château » (15) en l'année 1650. Marie-Louise, la fille de Hierosme et de Marie de Saint-Yon épouse François de Geps, fils de Paul de Geps le 25 mars 1661. Sans doute vit-elle encore en 1699 et cède

alors du bois au Parc de Lachy (16). L'émigré François-Rémont de Montmort est le dernier représentant d'Ancien Régime à avoir possédé le domaine de Lachy. Sans entretien, le bâtiment tombe en ruine et les abords sont abandonnés.

En 1898 intervient encore une entreprise intentionnelle de destruction des vestiges. Nous sommes heureux que le dessinateur-lithographe sézannais Emile Gastebois soit passé à Lachy en 1875 pour fixer ce qui restait du château (voir le dessin). On ne doute pas que le spectacle fut pour lui un arrache-coeur. Comme pour tous les honnêtes gens. L'alerte est donnée par Alphonse Patoux qui, en novembre 1897 déjà, livre un article dans le *Courrier de Sézanne* (journal local), ayant pour titre : « La dynamite et la pioche aux ruines dernières du château de Lachy » (17), dans un excès d'optimisme : « ... Puisse alors aussi ce dernier vestige d'un passé glorieux et légendaire, tenir lieu du plus précieux écrin aux tombeaux que les âges ont légués à notre religieuse vénération ! Tel est au moins le vœu que nous adressons en toute confiance à notre honorable lecteur et ami, M. Gérard, propriétaire à Lachy. Tout récent adjudicataire, au plus modeste prix, de cette inappréciable valeur archéologique, il la voudra transmettre, après intelligent déblaiement, à ses arrières-petits-fils et neveux qui feront de son généreux exemple touchante et noble tradition... ». Le 16 décembre 1897 paraissait un encart ainsi formulé : « A vendre, quantité de pierres meulières, en grume, à bâtir, et pierres cassées à volonté. S'adresser à MM. Auguste Gérard et Paul Pelletier, propriétaires à Lachy, près Sézanne » (CS, 18971216,4). Dans un texte plus long et pour l'histoire de Lachy, il conviendrait d'adjoindre un autre article du même journal et sur le même pénible objet, paru le 3 mars 1898 sous le titre « Il appartenait à un enfant du pays de pleurer sur ces ruines. Voici la touchante élégie que nous en recevons au sujet de cette regrettable et fatale disparition » (CS, 18980303, 2-3). Notre patrimoine est souvent à la merci de mercenaires locaux, marchands sans foi ni loi.

René Guyot, 19 juin 2022

Notes :

- 1 Auguste Longnon, *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, Paris, Imprimerie Nationale, 1841, p. 139.
- 2 Henri d'Arbois de Jubainville, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, Paris, Auguste Durand libraire, t. I, 1859, p. 514.
- 3 Emile Mabile, *Pancarte Noire de Saint-Martin de Tours (brûlée en 1793 et restituée d'après les textes imprimés et manuscrits)*, Paris, librairie Henaux, 1866.
- 4 André Duchesne, *Histoire généalogique de la Maison de Dreux...*, Paris, 1631, *Preuves*, p. 16 ; Aristide Millard, *Histoire de Sézanne*, t. I, 1897, p. 174.
- 5 Aristide Millard, *Histoire de Sézanne*, t. I, 1897, p. 84.
- 6 Constant Aubrion, *Le Gault et ses hameaux, Sézanne*, Patoux librairie, 1879, p. 75 ; Aristide Millard, *Histoire de Sézanne*, t. I, 1897, p. 183.
- 7 Bibliothèque nationale, Fonds latin, 5993A, p. 385 (b).
- 8 Maximilien Quantin, *Recueil de pièces pour faire suite au Cartulaire général de l'Yonne, Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, Auxerre, 1873, Acte n° 509, p. 239.*
- 9 Arch. Marne, G1312.
- 10 Aristide Millard, *Histoire de Sézanne*, t. I, p. 286.
- 11 Aristide Millard, *Histoire de Sézanne*, t. I, p. 304.
- 12 Arch. Marne, E 548.
- 13 Archives nationales, P 165, pièce 272.
- 14 René Gandilhon, *Le Jardin du Parc de Lachy, Mémoires SACSAM*, t. XCIV, 1979, p. 175-184.
- 15 Arch. Marne, 4 E 18186.
- 16 Aristide Millard, *Histoire de Sézanne*, t. II, p. 60 (voir aussi pp. 36-37, Saint-Yon et Geps).
- 17 Alphonse Patoux, *Courrier de Sézanne*, 27 novembre 1897, pp. 2-3.